

L'ouvrage s'appuie sur un certain nombre de données dont les références ne sont pas appelées dans le texte, mais présentées sous forme d'une bibliographie "pour en savoir plus". Toutefois, il ne s'agit pas de la présentation d'un ensemble de recettes ou de techniques. Il s'agit beaucoup plus d'une réflexion personnelle de l'auteur, qui nous amène à nous interroger sur notre manière de concevoir la médecine, et de la mettre en œuvre dans nos rapports avec les patients.

Bien communiquer est une compétence indispensable aux soignants (3). Simple, direct, souvent humoristique, profondément humain et dénué de condescendance, l'ouvrage "Soigner (aussi) sa communication" est propice à les aider à l'améliorer.

©La revue Prescrire

- 1- Rey-Debove J et coll. "Le nouveau Petit Robert" Dictionnaires Le Robert, Paris 1999.
 2- Tate P "Soigner (aussi) sa communication" Éditions De Boeck Université, Bruxelles 2005 : 224 pages, 19 €. **Disponible par correspondance auprès de l'Appel du Livre.**
 3- Richard C et Luissier MT "La communication professionnelle en santé" Éditions ERPI, Saint-Laurent (Québec, Canada) 2005 : 840 pages. Présenté dans : *Rev Prescrire* 2005 ; **25** (263) : 546.

FACILITÉ PRESCRIRE



En cas de besoin, l'Appel du Livre, libraire par correspondance et fournisseur de la revue *Prescrire* depuis de nombreuses années, peut vous procurer tout ouvrage non épuisé, publié en France ou hors de France. Le port est gratuit en France métropolitaine pour les abonnés de la revue *Prescrire* (indiquer votre numéro d'abonnement lors de la commande).

L'Appel du Livre - 99, rue de Charonne - 75011 Paris.

Tél : 01 43 07 43 43

Fax : 01 43 07 50 80

Courriel : livres@appeldulivre.fr

Site internet : www.appeldulivre.fr

PRIORITÉ À LA DCI

DCI, le vrai nom du médicament : Fiche n° 10

La publicité directe (ou déguisée en pseudo-information) auprès du public pour des médicaments de prescription se développe rapidement en Europe, en dépit de son interdiction légale. Aider les patients à reconnaître les DCI, à parler en DCI avec les soignants, c'est fournir à tous un repère précieux. C'est l'objectif de la campagne d'information du public (consommateurs, patients, professionnels de santé), et de promotion de la dénomination commune internationale (DCI), mise en œuvre sous l'égide du Collectif Europe et Médicament.

Chaque mois, une nouvelle fiche pratique destinée à faire comprendre les multiples avantages de la DCI s'ajoute au dossier en libre accès sur www.prescrire.org



Commencer son traitement sans retard

Joëlle se rend chez le pharmacien avec son ordonnance. Celui-ci lui propose : « J'ai ce médicament, mais sous un nom différent ».

Joëlle hésite : « c'est pour une cystite, et je voudrais bien me traiter tout de suite ! Mais vous êtes sûr que ce sera pareil ? »

– « Regardez : ces médicaments contiennent bien la même substance active. Il suffit de regarder la DCI, c'est-à-dire la Dénomination Commune Internationale. C'est le vrai nom du médicament, quel que soit son nom commercial, et qu'il s'agisse d'un générique ou non. Les noms commerciaux sont très variés, mais la DCI permet toujours de bien identifier votre médicament ».

Joëlle va pouvoir commencer son traitement immédiatement, avec le médicament prévu : la DCI lui a permis de le vérifier.

La DCI permet de reconnaître à coup sûr un médicament

La DCI (dénomination commune internationale) est le vrai nom du médicament. Créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle est commune aux pays du monde entier. Elle permet aux professionnels de santé et aux patients d'identifier un médicament avec clarté et précision, et d'éviter des effets parfois graves liés à la méconnaissance des traitements utilisés. Avec la DCI, c'est plus simple, plus clair et plus précis.

Faites-vous expliquer la DCI par votre médecin et votre pharmacien



"Campagne DCI, le vrai nom du médicament" : des explications et d'autres fiches élaborées par Le Collectif Europe et Médicament sont disponibles, notamment sur les sites internet de :
 - l'Association Mieux Prescrire (www.prescrire.org)
 - la Fédération Nationale de la Mutualité Française (www.mutualite.fr)
 - l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir (www.quechoisir.org)

DCI, le vrai nom du médicament : un dossier en libre accès sur www.prescrire.org

Fiches déjà disponibles :

- Fiche n° 1 : Nicole veut comprendre la DCI des médicaments
- Fiche n° 2 : Trois fois le même médicament : c'est trop pour Juliette
- Fiche n° 3 : Un voyage qui tourne mal
- Fiche n° 4 : La DCI sur les emballages des médicaments : pratique et sûr !
- Fiche n° 5 : Pour éviter de reprendre un médicament contre-indiqué
- Fiche n° 6 : Pour une armoire à pharmacie moins pleine et plus sûre
- Fiche n° 7 : Les boutons de Léo : un médicament en cause
- Fiche n° 8 : Repérer la DCI sur les boîtes de médicaments
- Fiche n° 9 : Générique n'est pas DCI
- Fiche n° 10 : Commencer son traitement sans retard